

CCDL matières importantes homologation

Par **Katze54**, le **21/08/2019** à **12:46**

Bonjour,

J'ai une question concernant l'homologation des diplomes de master droit francais au Luxembourg dans le but de s'inscrire aux CCDL.

J'ai vu qu'il fallait obligatoirement suivre certaines matières pour pretendre à l'homologation (droit civil, droit penal, droit international privé ou public...).

Le souci c'est que je suis actuellement diplômée d'un master 2 en droit fiscal mais je n'ai jamais suivi d'enseignement en droit international privé ou public.

Est ce que vous pensez que cela est préjudiciable, c'est-a-dire que je vais me voir refuser l'homologation de mon diplome?

Je vous remercie par avance de m'avoir lu et j'espère obtenir une réponse à mes interrogations.

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/08/2019** à **14:43**

Bonjour

En faisant des recherches je suis tombé sur ce site <https://aneld.lu/ccdl-et-homologation/>

On peut notamment lire :

[quote]

Attention!

Au fil des dernières années, les universités ont réduit la rigidité de leurs programmes et laissent désormais aux étudiants un plus grand choix quant aux matières qu'ils souhaitent suivre. **Ainsi, en choisissant**

ses options, il est très important que l'étudiant prenne soin à bien respecter les conditions énumérées ci-dessus (point 4.), sous peine de voir son diplôme refusé au Luxembourg !!!

[/quote]

Le fameux point 4 étant relatif aux matières qui doivent être obligatoirement suivies

[quote]

l'enseignement doit avoir porté au moins sur les matières suivantes: le droit civil (pendant au moins 2 ans ; 4 semestres ; ou 6 trimestres) ?- le droit commercial (pendant au moins 1 an ; 2 semestres ; ou 3 trimestres) ?- le droit pénal (id.) ?- le droit international privé ou public (id.) ? – le droit constitutionnel ou administratif (id.)

[/quote]

Malheureusement, je crains que le fait que vous n'ayez pas suivi un cours de droit international, vous empêchera d'obtenir l'homologation.